



Mémoire présenté lors des consultations du BAPE concernant
le projet GNL Saguenay

**Ni le Québec, ni les autres nations du Monde n'ont avantage à la mise en
place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay**

Présenté par :
Hubert Lavallée
Président du conseil d'administration de
Protec-Terre

20 octobre 2020



Ni le Québec, ni les autres nations du Monde n'ont avantage à la mise en place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay

Introduction

Protec-Terre est heureuse de pouvoir s'exprimer durant ces consultations publiques sur le projet de GNL Saguenay.

Nous tenons toutefois à déplorer le peu de temps disponible qui nous a été alloué par le gouvernement pour effectuer la recherche nécessaire pour élaborer et rédiger un mémoire dans le cadre de ces consultations, et ce, compte tenu du contexte actuel de pandémie de COVID19. Le travail requis pour examiner tous les aspects d'un tel développement est considérable et demande des ressources et du temps, lesquels sont surement plus accessibles aux grandes compagnies qui militent en faveur du développement des hydrocarbures que pour des petites organisations comme la nôtre qui comptent sur le travail de bénévoles pour fonctionner.

Dans ce contexte, le mémoire qui suit se veut un outil de réflexion pour les décideurs et non pas une source de nouvelles connaissances.

Les pistes de réflexion que nous allons aborder touchent les questions suivantes :

- Quels sont les avantages?
- Quel type de développement veut-on pour le Québec?
- Quels outils d'analyse devrait-on privilégier?



Qui sommes-nous?

Protec-Terre est un OBNL ayant pour mission d'assurer la préservation du patrimoine agroécologique québécois au bénéfice de communautés de proximité, de leur environnement et de leurs milieux de vie.

Comment y parvenons-nous?

En collaboration avec les producteurs, les consommateurs et l'industrie locale, nous encourageons la création des fiducies d'utilité sociale agroécologiques (FUSA).

Ces FUSA doivent, entre autres :

1. Protéger l'environnement et les milieux de vie en assurant la sauvegarde, la pérennité et la mise en valeur des terres en culture agroécologique du Québec;
2. Promouvoir le développement de l'agroécologie en favorisant l'implantation et soutenant le maintien d'unités de production d'aliments répondant à des normes élevées en matière de qualité pour la santé des communautés et des écosystèmes;
3. Encourager et participer à l'implantation et au développement d'une infrastructure sociale qui soutient le développement de circuits courts afin de restaurer un lien entre nos aliments et un mode de production agroécologique;

Nous agissons donc sur les enjeux de société suivants :

- Occupation du territoire : par le maintien en culture de terres agricoles;
- Accaparement des terres agricoles : par le retrait de terres agricoles du marché spéculatif. Les FUSA que nous aidons à créer sont perpétuelles;
- Souveraineté alimentaire : par la production d'aliments sains pour les communautés de proximité;
- Santé de la population : par l'augmentation de l'offre d'aliments sains à toute la population;
- Environnement : par un type de production qui respecte les écosystèmes;
- Emploi : par la réduction du coût d'accès à la propriété agricole pour la relève;
- Revitalisation des communautés rurales : par l'embauche de main-d'œuvre locale, l'approvisionnement de proximité et la création d'industries de transformation de produits du terroir.



Position de Protec-Terre concernant la mise en place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay

Dans le contexte actuel d'une augmentation sensible de la température de la Terre due aux changements climatiques et selon les connaissances disponibles sur le sujet, Protec-Terre s'oppose à la mise en place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay de même qu'en tout autre endroit sur le territoire du Québec.



Argumentaire

Quels sont les avantages?

Le gouvernement actuel de la Coalition Avenir Québec (CAQ) semble avoir déjà fait son choix sur le l'installation d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay en exprimant un penchant favorable sur celui-ci avant même d'avoir en main tous les éléments nécessaires à une décision éclairée. Mais où en sont les avantages pour le Québec et sa population? Voici quelques éléments de réponse qui nous font dire qu'il y en a peu et que les inconvénients surpassent de loin les avantages :

1) C'est un très mauvais moment pour le développement d'infrastructures pour l'utilisation d'hydrocarbures.

Les hydrocarbures sont des matières premières qui ont pris des milliers d'années à se constituer et que nous ne pourrions pas reproduire, ce sont des ressources non renouvelables. Une fois que nous les aurons extraites et utilisées, nous aurons dilapidé ce bien commun de l'humanité à jamais. Est-on vraiment dans le contexte le plus favorable pour notre société pour épuiser ces ressources quand nous savons pertinemment que leur usage ne fera qu'exacerber les changements climatiques? La réponse est non.

- a. La technologie actuelle d'exploitation des sources non conventionnelles d'hydrocarbures (hydrocarbures de schiste) est très polluante. Elle ne permet pas de retirer efficacement la ressource des profondeurs de la terre. Elle suscite de nombreux questionnements en ce qui concerne les impacts géologiques et environnementaux dont les réponses vont nécessiter de nombreuses recherches et beaucoup de temps. Le devoir de précaution est de mise.
- b. Le marché actuel des hydrocarbures n'est pas favorable du point de vue des prix et de la rentabilité purement économique de cette exploitation, encore moins, si l'on tient compte de tous les coûts environnementaux et sociaux, ce que toute analyse de rentabilité devrait faire. Il y a actuellement un surplus d'approvisionnement de gaz naturel dans le Monde combiné à une baisse de la demande globale en énergie.
- c. Dans un contexte où l'humanité se doit de réduire sa dépendance aux sources d'énergies fossiles pour répondre à la problématique des changements climatiques, il est contre-productif de vouloir en mettre davantage sur le marché. Nous comprenons que la demande mondiale en énergie est encore énorme, mais l'approvisionnement doit venir de sources d'énergie renouvelables. S'il y a pénurie d'hydrocarbures, les prix de l'énergie monteront et si les prix montent, les investissements pour développer des sources d'énergie renouvelables n'en seront que plus justifiés.



- 2) Même si le PIB par habitant se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, selon l'indice Vivre mieux du même organisme, le Canada est en assez bonne position par rapport aux autres pays de l'OCDE sur la majorité des facteurs de qualité de vie mesurés¹. Le développement de l'industrie de liquéfaction du gaz naturel apporterait certes une certaine activité économique à court terme, des emplois en région, des retombées indirectes. Toutefois, ces impacts économiques positifs à court terme auront des conséquences négatives à long terme sur notre environnement et sur notre tissu social et, par conséquent, sur notre qualité de vie.

Est-ce vraiment une industrie dans laquelle nous voulons investir massivement? Ce capital ne serait-il pas plus profitable s'il était investi dans d'autres industries? Nous sommes une nation riche, utilisons ces moyens pour faire de bons choix de société dans une vision à long terme du développement durable.

Quel type de développement veut-on pour le Québec?

Nous sommes d'avis que tout projet de développement doit satisfaire à la fois les besoins économiques, environnementaux et humains de la société, et ce, dans une perspective qui doit toujours être à long terme. Dans cette optique, il nous apparaît logique de miser sur des concepts innovants en matière d'économie tels que l'économie circulaire.

Wikipédia définit l'économie circulaire en ces termes :

L'économie circulaire se veut plus « écologiquement vertueuse » que les modèles économiques classiques qui basent le développement économique sur une production de richesse ou de plus-value se traduisant par une destruction de ressources.

Elle promeut pour cela un système économique et industriel d'une part sobre en carbone et en énergie et d'autre part sobre en ressources naturelles pas, peu, difficilement, lentement ou coûteusement renouvelables, fondé sur l'écoconception des produits et services qui doit favoriser le recyclage au meilleur coût².

En matière d'énergie, le Québec est avantagé de plusieurs façons pour le développement et la production d'énergie de sources renouvelables. Nous avons déjà fait beaucoup de développement de l'hydro-électricité grâce à des bassins hydrauliques importants, mais très peu en matière d'énergie éolienne, solaire, géothermique ou d'utilisation de la biomasse résiduelle, et ce, même si nous bénéficions de conditions favorables. Ce sont des énergies de l'avenir qui peuvent être développées de manière respectueuse de



l'environnement et de la société. Notre souveraineté énergétique ne sera réelle que lorsque l'énergie que nous utilisons proviendra de sources renouvelables.

Il en va de même pour d'autres industries. Protec-Terre, œuvrant dans le domaine agricole, favorise l'agroécologie, car il s'agit d'un modèle actuel qui se rapproche le plus de ce concept d'économie circulaire respectueuse des écosystèmes. Tout comme pour le développement énergétique, nous croyons que le gouvernement devrait favoriser le développement de ce type d'exploitation de nos sols afin qu'ils préservent leur qualité pour nourrir les générations futures. Ici aussi, notre souveraineté alimentaire ne sera réelle que lorsqu'elle sera basée sur le maintien de sols vivants.

Or, le développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié ne va pas du tout dans ce sens; au contraire, il utilise beaucoup d'énergie, d'eau et d'autres ressources pour extraire, transporter, liquéfier, transporter à nouveau et ultimement détruire la ressource première.

De plus, ce développement vient en conflit avec le développement d'autres industries quant à l'usage du territoire, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche commerciale pour ne nommer que celles-là. Ne serait-il pas pertinent d'évaluer lesquelles de ces industries doivent occuper le territoire? N'est-il pas logique de favoriser les industries qui causent le moins de risques pour l'environnement et la santé humaine? Ne serait-il pas responsable de miser sur les industries ayant le plus d'affinités avec l'économie circulaire? Nous croyons que c'est la voie dans laquelle le Québec doit s'engager résolument.

Mais comment déterminer quelles sont ces industries de l'avenir ou quels sont les modèles au sein même de ces industries qu'il faut favoriser?

Quels outils d'analyse devrait-on privilégier?

Il existe maintenant des outils pour évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux d'un produit, d'un service ou même d'une industrie. Un des outils les plus prometteurs en ce sens est l'analyse du cycle de vie. Le Québec possède d'ailleurs une forte expertise dans ce domaine avec, entre autres, le CIRAIG qui a fait de nombreuses contributions dans ce domaine.

Il est d'ailleurs très intéressant de constater les recommandations exprimées par les chercheurs du CIRAIG en 2015 dans leur rapport final intitulé *Revue de littérature critique du bilan des connaissances sur les impacts sociaux et socioéconomiques d'exploration/exploitation des hydrocarbures au Québec* :

Les impacts sont étudiés en silo et un cadre global, holistique et systématique des



impacts sociaux et socioéconomiques n'est pas établi (p. 138).

Il serait donc très pertinent de briser ces silos et de travailler dans un cadre plus global.

L'analyse du cycle de vie permet aussi de comparer les industries entre elles. Par exemple, pourquoi s'en tenir à une analyse du cycle de vie de la mise en place d'une usine de liquéfaction de gaz naturel? Selon nous, ce serait extrêmement pertinent de faire le même exercice pour la mise en place de projets dans les filières éolienne ou solaire, et ensuite, de comparer les trois. Nous aurions ainsi une bien meilleure idée des options qui s'offrent à nous en tant que société.

De la même manière, pourquoi ne pas utiliser l'analyse du cycle de vie pour comparer les impacts des autres industries voulant utiliser le territoire, telles que l'agrotourisme et la pêche commerciale ou sportive? Ici aussi, nous nous donnerions les moyens de mettre nos efforts et nos ressources financières là où les rapports bénéfiques/désavantages sont les meilleurs pour la société et pour l'environnement dans une perspective à long terme.

Bien sûr, ces études et analyses prendront du temps, mais elles en valent la peine dans une optique de développement vraiment durable.



Conclusion

Selon nous, il n'y a pas seulement peu d'avantages à l'installation d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay, il y a toutefois danger. Danger de causer des dommages irréparables aux milieux naturels du Québec et particulièrement à la rivière Saguenay et ses écosystèmes.

De plus, compte tenu des investissements requis par les gouvernements pour que cette usine voit le jour, il est pertinent de se demander si ces investissements n'auraient pas de meilleurs impacts économiques, environnementaux et sociétaux s'ils étaient destinés à d'autres types d'industries.

Recommandations

- 1) Que le gouvernement du Québec fasse effectuer une analyse du cycle de vie du projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel Saguenay pour bien en saisir tous les impacts sur toute la durée de vie de ce projet, et compare cette analyse à des investissements dans d'autres projets de développement de la région du Saguenay.
- 2) Que le gouvernement du Québec évite la précipitation et l'espoir d'un profit à court terme en s'assurant toute décision qui sera prise en matière de développement énergétique le soit fait en pleine connaissance de cause, c'est à dire en ayant toute l'information requise sur les impacts économiques, environnementaux et sociétaux d'un tel développement, sans donner préséance à l'un ou l'autre de ces trois piliers du développement vraiment durable.

¹ <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/canada-fr/>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_circulaire.